



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE  
L'ALIMENTATION

# Orientations stratégiques et priorités 2018 pour l'organisme DGAL

Comité Technique spécial Alimentation  
jeudi 12 octobre 2017

# Orientations stratégiques pour 2018

Instruction technique n° 2017-736 du 14 septembre 2017

## Contexte :

- Crises sanitaires
- Nouveau plan stratégique de la DGAL pour 2017-2019
- Mise en transparence des résultats des contrôles officiels
- Politiques publiques pilotées ou co-pilotées par la DGAL
- Etats généraux de l'alimentation lancés le 20 juillet 2017

## Missions régaliennes :

- inspection de l'ensemble de la chaîne alimentaire,
- inspection en abattoir,
- certification aux échanges et à l'exportation / contrôles sanitaires et phytosanitaires à l'import
  
- Gestion des aléas sanitaires/ Mesures de prévention et de surveillance:  
gestion des risques chimiques,
- gouvernance sanitaire et ses acteurs,
- Surveillance, prévention et lutte/stratégie sanitaire régionale

## Mesures incitatives pilotées par la DGAL :

- Ecophyto
- Programme national pour l'alimentation
- Ecoantibio
- Stratégie Bien-être animal

## Modernisation de l'action publique :

- systèmes d'information : RESYTAL, Exp@don 2
- management par la qualité – pilotage de la performance
- communication

Merci de votre attention